



Jeudi 11 Février 2016

Adresse de l'intersyndicale aux personnels élus en CA

L'intersyndicale second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, SUD éducation, CGT, CGT enseignement privé, SNALC-FGAF, SNCL-FAEN, SIES-FAEN, CNGA CFE-CGC, SUNDEP-Solidaires) s'est félicitée du succès de la grève du mardi 26 janvier, majoritaire. Elle montre une nouvelle fois le rejet massif de la réforme « collège2016 ».

Cette journée venait après la campagne ministérielle qui tentait de contraindre, par la menace et les pressions, les personnels à participer à des journées de formation/formatage qui, finalement n'ont fait que renforcer leur détermination. Elle est une réponse au mépris affiché par la ministre qui refuse toujours de les entendre, de recevoir l'intersyndicale et persiste dans sa volonté d'imposer autoritairement et contre les personnels sa réforme.

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme du collège, à bloquer sa mise en œuvre à la rentrée 2016 et appelle l'ensemble des collègues à poursuivre la lutte. Elle soutient toutes les initiatives décidées collectivement dans les établissements en lien avec les organisations syndicales de l'intersyndicale (reconduction de la grève, assemblées générales, heures d'information syndicale, refus collectif des formations à la réforme, refus des DGH qui entérineraient les dispositifs de college2016, initiatives communes avec les parents d'élèves...).

Elle appelle dès maintenant les personnels et leurs élus à chercher le soutien des parents en CA, à faire adopter des motions exigeant l'abrogation de la réforme collège 2016 et à demander audience aux rectorats au sujet de l'aggravation des conditions de travail et l'augmentation des inégalités entre élèves générées par la réforme. L'intersyndicale relaiera et médiatisera ces demandes d'audiences. Elle se réunira à nouveau le 23 février.